ABC TAXI REIMS,
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE AU CAPITAL SOCIAL DE 1000 €,
SIEGE SOCIAL : 11 RUE DU DOCTEUR ERNEST LABBEE 51390 GUEUX
982 489 684 R.C.S. REIMS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18/02/2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 18 février,
A Reims,

Monsieur HILALI Salim
Demeurant 11 rue Docteur Ernest Labbée 51390 GUEUX,
Associé unique de la société ABC TAXI REIMS,

A pris les décisions suivantes relatives :

- Transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur HILALI Salim, associé unique, décide de transférer à compter du 18 février 2026 le siège social actuellement situé au 11 RUE DU DOCTEUR ERNEST LABBEE 51390 GUEUX à l'adresse suivante :

7 rue pierre Salmon 51430 BEZANNES

Et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au **7 rue pierre Salmon 51430 BEZANNES**

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision du Président, sous réserve de ratification par la prochaine décision collective extraordinaire des associés.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le 18/02/2026
Le Président
Monsieur HILALI Salim

